



Extrait du REGISTRE des DELIBERATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL de la VILLE de GAILLAC (Tarn)

[Mardi 18 janvier 2022]

Date de la convocation

12 janvier 2022

Date d'affichage

19 janvier 2022

Nombre de conseillers

En exercice : 33

Présents : 27

Procurations : 4

Votants : 31

Martine SOUQUET, Maire, Francis RUFFEL, Christelle HARDY, Dominique HIRISSOU, Alain SORIANO, Marie MONTELS, Eric PILUDU, Claire VILLENEUVE, Christian PERO, *Maires Adjointes*, Monique GUILLE, Martine MOSTARDI, Thierry BODDI, Thierry VOGELAAR, Dany PORTES, Lahcene BAAZIZ, Anne DUBIER, Laurent SQUASSINA, Isabelle BEAUVAIS, Philippe ISSARD, Christel PALIS, David AMALRIC, Daniel RIBES, Corinne DARMANI, Jean BATAILLOU, Gabriel CARRAMUSA, Agnès MERONI, Dominique BOYER, *Conseillers*

Absents et représentés : Pierre TRANIER, Martine VIOLETTE, Arnaud ELGOYHEN, Jean-Marc AGUERRE

Absents : Alice GAUTREAU, Thomas DOMENECH

N° 004/ 2022

Secrétaire de séance : Francis RUFFEL

OBJET DE DELIBERATION : Festival du livre 2022 – demande de subvention au Conseil Départemental

Madame le Maire rappelle aux élus que la commune de Gaillac organise chaque année, le 1^{er} week-end d'octobre, le Festival du Livre, cette année les 1^{er} et 2 octobre 2022.

Afin de mener à bien et conforter cet événement culturel, madame le maire propose aux élus de solliciter une subvention de 3 000 euros auprès du Conseil Départemental du Tarn.

VOTE : à l'unanimité des membres présents

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,

SOLLICITE auprès du Conseil Départemental du Tarn le concours financier mentionné ci-dessus,

DONNE POUVOIR à Madame le Maire ou au Maire Adjoint Délégué de signer toutes pièces nécessaires à l'accomplissement des présentes.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

Madame le Maire,

Martine SOUQUET

Fait à Gaillac le 19 janvier 2022